SH 4000

FR

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN DES GROUPES ÉLECTROGÈNES (notice originale)

EN

GENERATING SET USER AND MAINTENANCE MANUAL

ES

MANUAL DE USO Y DE MANTENIMIENTO DE LOS GRUPOS ELECTRÓGENOS

DE

BETRIEBS- UND WARTUNGSANLEITUNG

IT

ISTRUZIONI PER L'USO DEI GRUPPI ELETTROGENI

PT

MANUAL DE UTILIZAÇÃO E DE MANUTENÇÃO DOS GRUPOS ELECTROGÉNEOS

NL

HANDBOEK VOOR GEBRUIK EN ONDERHOUD VAN DE AGGREGATEN

RU

РУКОВОДСТВО ПО ЭКСПЛУАТАЦИИ И ОБСЛУЖИВАНИЮ ГЕНЕРАТОРНЫХБЛОКОВ

SV

ANVÄNDAR- OCH UNDERHÅLLSMANUAL FÖR GENERATORAGGREGATEN

FI

GENERAATTORI KONEISTOJEN KÄYTTÖ-JA HUOLTO-OHJEKIRJA

DA

BRUGER- OG VEDLIGEHOLDELSESMANUAL FOR GENERATORAGGREGATER

EL

ΕΓΧΕΙΡΙΔΙΟ ΧΡΗΣΗΣ ΚΑΙ ΣΥΝΤΗΡΗΣΗΣ ΤΩΝ ΗΛΕΚΤΡΟΓΕΝΝΗΤΡΙΩΝ

CS

NÁVOD K POUŽITÍ ELEKTROGENERÁTORŮ

ET

GENERAATORAGREGAATIDE KASUTUS- JA HOOLDUSJUHEND

LV

ĢENERATORAGREGĀTU LIETOŠANAS UN UZTURĒŠANAS INSTRUKCIJA

LT

GENERATORIŲ NAUDOJIMO IR TECHNINIO APTARNAVIMO INSTRUKCIJOS

HU

ÁRAMTERMELŐ EGYSÉGEK FELHASZNÁLÓI ÉS KARBANTARTÁSI KÉZIKÖNYVE

PL

INSTRUKCJA OBSŁUGI I KONSERWACJI ZESPOŁÓW PRĄDOTWÓRCZYCH

SK

NÁVOD NA POUŽÍVANIE A ÚDRŽBU ELEKTROGENERÁTOROV

SL

PRIROČNIK ZA UPORABO IN VZDRŽEVANJE ELEKTRIČNIH AGREGATOV

АЯ46

33522111401_1_1

A

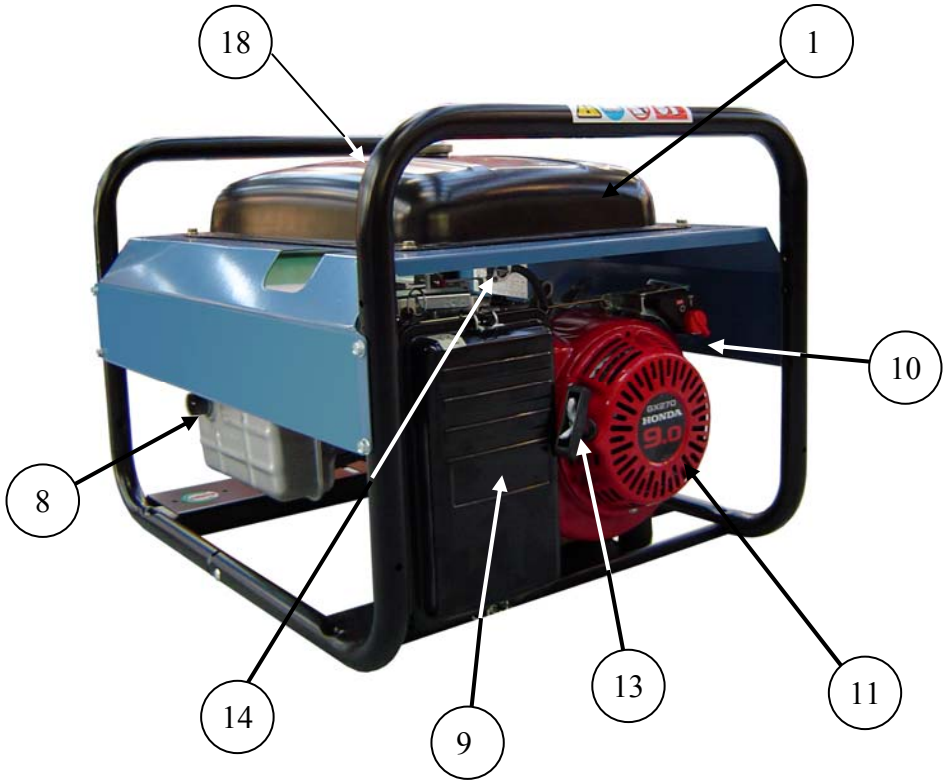

A

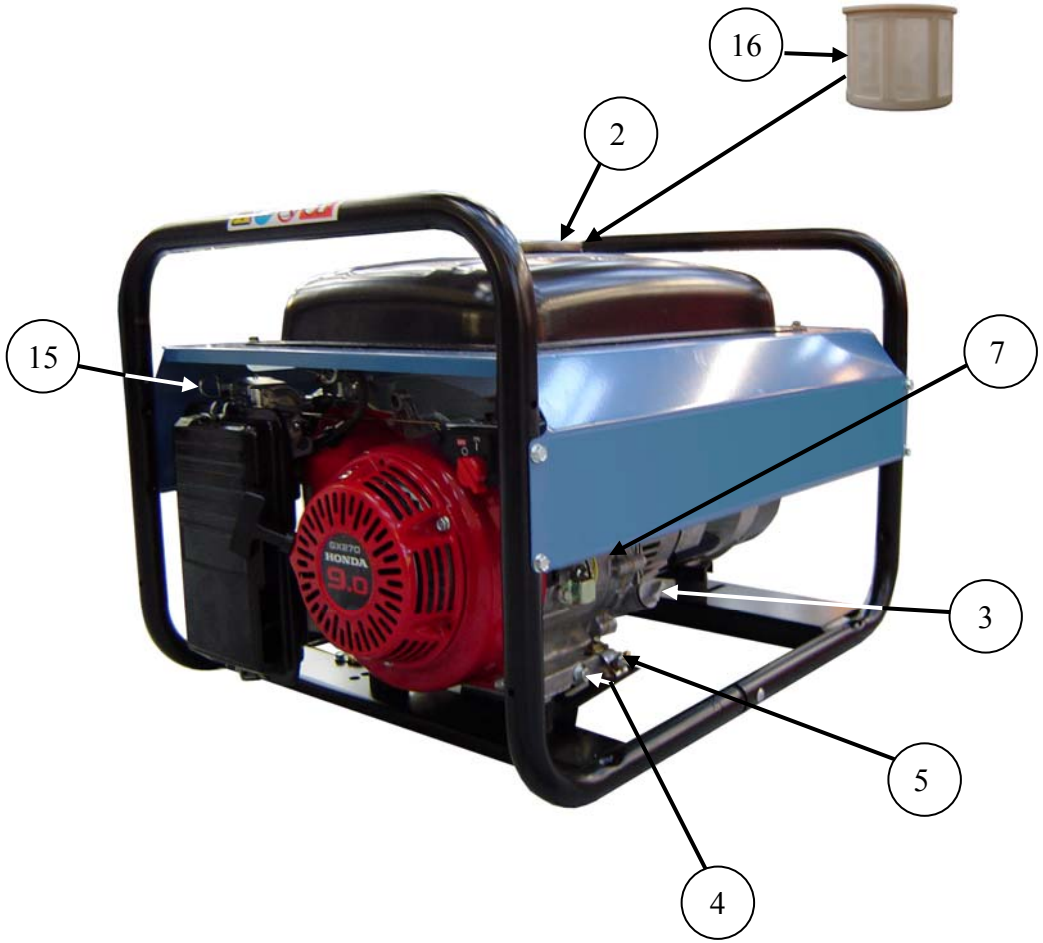

A

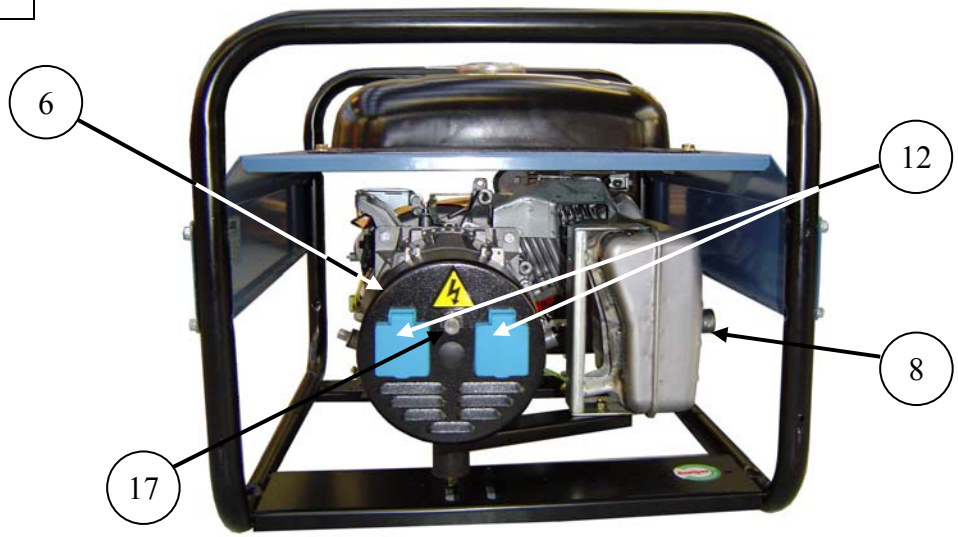

B

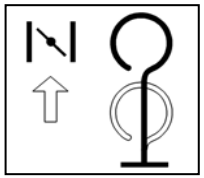

C

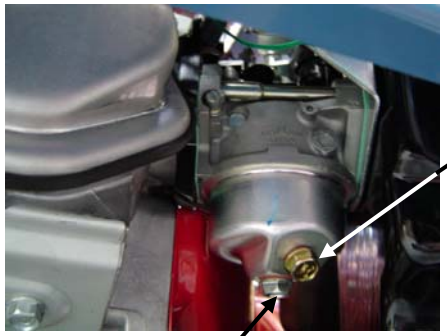

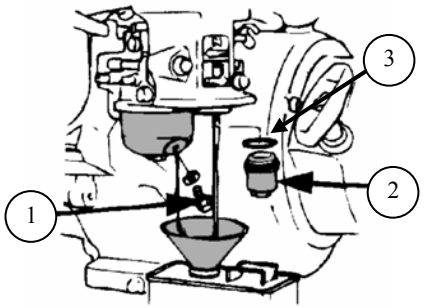

D

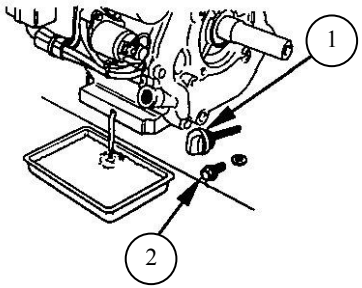

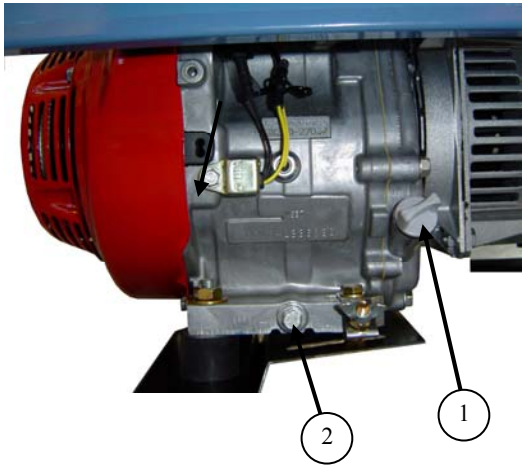

E

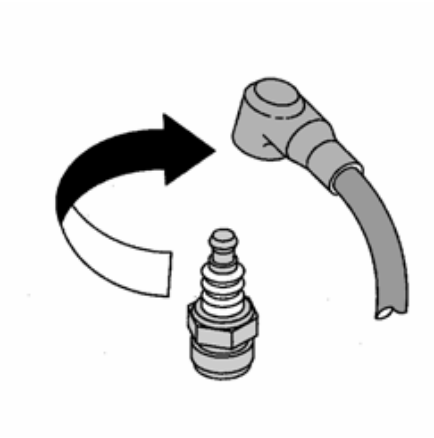

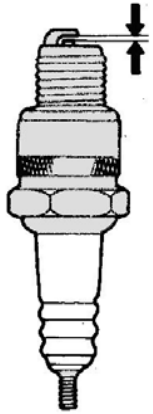

F

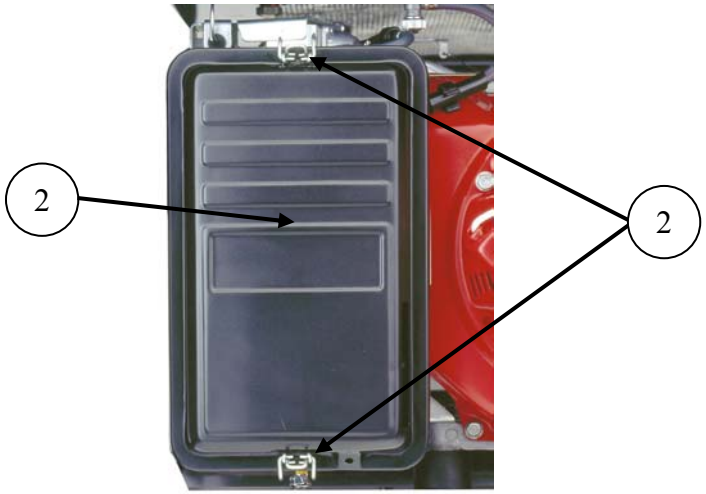

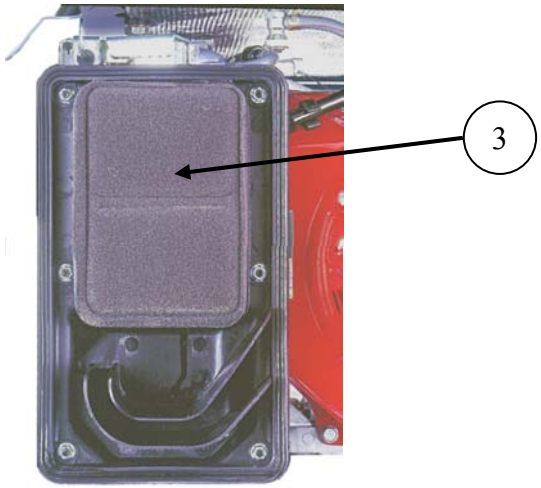

Sommaire	
1. Préambule	7. Méthode d'entretien
2. Description générale	8. Stockage du groupe
3. Préparation avant mise en service	9. Recherche de pannes mineures
4. Utilisation du groupe	10. Caractéristiques
5. Protections (si équipé, voir tableau de caractéristiques)	11. Section des câbles
6. Programme d'entretien	12. Déclaration de conformité "C.E."

1. Préambule

1.1. Recommandations

Nous vous remercions pour l'achat d'un de nos groupes électrogènes. Nous vous recommandons de lire attentivement ce manuel et de respecter scrupuleusement les prescriptions de sécurité, d'utilisation et d'entretien de votre groupe électrogène.
Les informations contenues dans ce manuel sont issues des données techniques disponibles au moment de l'impression. Dans un souci d'amélioration permanente de la qualité de nos produits, ces données sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

1.2. Pictogrammes et plaquettes figurant sur les groupes avec leur signification

Danger

Attention, risque de commotion électrique

Terre

Attention, risque de brûlure

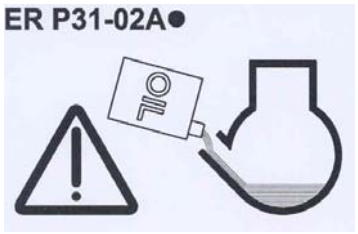

Attention, le groupe électrogène est livré sans huile. Effectuer la vérification du niveau d'huile avant tout démarrage du groupe.

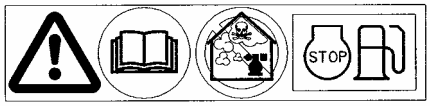

1 2 3

1 - Attention, se reporter à la documentation livrée avec le groupe électrogène
2 - Attention, émission de gaz d'échappement toxique. Ne pas utiliser dans un espace clos ou mal ventilé
3 - Arrêter le moteur avant d'effectuer le remplissage de carburant

A = Modèle du groupe
B = Puissance du groupe
C = Tension du courant
D = Ampérage
E = Fréquence du courant
F = Facteur de puissance

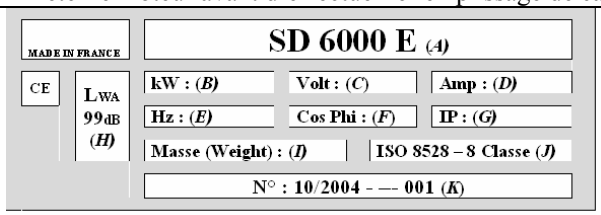

G = Classe de protection
H = Puissance acoustique du groupe
I = Masse du groupe
J = Norme de référence
K = Numéro de série

Exemple de plaque d'identification

1.3. Consignes et règles de sécurité

Danger	Ne jamais faire fonctionner le groupe électrogène sans avoir remonté les capots de protection et fermé toutes les portes d'accès. Ne jamais enlever les capots de protection ni ouvrir les portes d'accès si le groupe électrogène est en fonctionnement.

1.3.1 Avertissements

Plusieurs signes d'avertissement sont susceptibles d'être représentés dans ce manuel.

Danger	Ce symbole signale un danger imminent pour la vie et la santé des personnes exposées. Le non-respect de cette consigne correspondante peut entraîner des conséquences graves pour la santé et la vie des personnes exposées.

Avertissement	Ce symbole attire l'attention sur les risques encourus pour la vie et la santé des personnes exposées. Le non-respect de cette consigne correspondante peut entraîner des conséquences graves pour la santé et la vie des personnes exposées.

⚠ Attention	Ce symbole indique une situation dangereuse le cas échéant. En cas de non-respect de la consigne correspondante, les risques encourus peuvent être des blessures légères sur des personnes exposées ou la détérioration de toute autre chose.

1.3.2 Conseils généraux

Un des facteurs essentiels de sécurité est le respect de la périodicité d'entretien (voir tableau d'entretien). Par ailleurs, n'essayez jamais d'effectuer des réparations ou des opérations d'entretien, s'il vous manque l'expérience et/ou l'outillage requis.
A la réception de votre groupe électrogène, vérifier le bon état du matériel et la totalité de votre commande. La manutention d'un groupe s'effectue sans brutalité et sans à-coups en ayant pris soin d'avoir préparé à l'avance son emplacement de stockage ou d'utilisation.

⚠ Avertissement	Il est nécessaire, avant toute utilisation, de savoir arrêter immédiatement le groupe et de comprendre parfaitement toutes les commandes et manœuvres.

Ne jamais laisser d'autres personnes utiliser le groupe électrogène sans leur avoir auparavant donné les instructions nécessaires.
Ne jamais laisser un enfant toucher le groupe électrogène, même à l'arrêt. Eviter de faire fonctionner le groupe électrogène en présence d'animaux (énervement, peurs, etc..).
Ne jamais démarrer le moteur sans filtre à air ou sans échappement.
Ne jamais intervertir les bornes positive et négative des batteries (si équipé) en les montant. Une inversion peut entraîner de graves dégâts sur l'équipement électrique.
Ne jamais recouvrir le groupe électrogène d'un matériau quelconque pendant son fonctionnement ou juste après son arrêt (attendre que le moteur soit froid).
Ne jamais revêtir d'huile le groupe électrogène dans le but de le protéger de l'attaque de la corrosion. Certaines huiles de conservation sont inflammables. De plus, certaines sont dangereuses à inhaler.
Dans tous les cas, respecter les règlements locaux en vigueur concernant l'utilisation des groupes électrogènes.

1.3.3 Précautions contre l'électrocution

⚠ Danger	Les groupes électrogènes débitent, lors de leur utilisation, du courant électrique. Raccorder le groupe électrogène à la terre à chaque utilisation afin de vous garantir d'une électrocution.

Ne jamais toucher des câbles dénudés ou des connexions débranchées. Ne jamais manipuler un groupe électrogène les mains ou les pieds humides. Ne jamais exposer le matériel à des projections de liquide ou aux intempéries, ni le poser sur un sol mouillé. Toujours maintenir les câbles électriques ainsi que les connexions en bon état.
Ne pas utiliser du matériel en mauvais état qui peut provoquer des électrocutions ou des dommages à l'équipement.
Prévoir un dispositif de protection différentielle entre le groupe électrogène et l'appareillage si la longueur du ou des câbles d'utilisation est supérieure à 1 mètre. Utiliser des câbles souples et résistants, à gaine caoutchouc, conforme à la nome IEC 60245-4 ou des câbles équivalents. Ne pas connecter le groupe électrogène à d'autres sources de puissance, comme le réseau de distribution public. Dans les cas particuliers où la connexion de réserve aux réseaux électriques existants est prévue, elle doit être réalisée uniquement par un électricien qualifié, qui doit prendre en considération les différences de fonctionnement de l'équipement, suivant que l'on utilise le réseau de distribution public ou le groupe électrogène.
La protection contre les chocs électriques est effectuée par des disjoncteurs spécialement prévus pour le groupe électrogène. Si ces derniers doivent être remplacés, ils doivent l'être par des disjoncteurs ayant des valeurs nominales et des caractéristiques identiques.

1.3.4 Précautions contre l'incendie

⚠ Danger	Eloigner tout produit inflammable ou explosif (essence, huile, chiffon, etc.) lors du fonctionnement du groupe.Le moteur ne doit pas fonctionner dans des milieux contenant des produits explosifs, tous les composants électriques et mécaniques n'étant pas blindés, des étincelles risquent de se produire. Ne jamais recouvrir le groupe électrogène d'un matériau quelconque pendant son fonctionnement ou juste après son arrêt (attendre que le moteur refroidisse).

1.3.5 Précautions contre les gaz d'échappement

⚠ Danger	Les gaz d'échappement contiennent une matière très toxique : l'oxyde de carbone. Cette matière peut entraîner la mort si le taux de concentration est trop important dans l'atmosphère que l'on respire. Pour cette raison, utilisez toujours votre groupe électrogène dans un endroit bien ventilé où les gaz ne pourront pas s'accumuler.

Une bonne ventilation est nécessaire pour la bonne marche de votre groupe électrogène. Sans celle-ci, le moteur fonctionnerait très vite à une température excessive qui pourrait entraîner des accidents ou des dommages au matériel et aux biens environnants. Toutefois, si une opération à l'intérieur d'un bâtiment est nécessaire, il faut prévoir une ventilation appropriée de telle manière que les personnes ou les animaux présents ne soient pas affectés. Il est impératif d'évacuer les gaz d'échappement à l'extérieur.

1.3.6 Pleins de carburant

⚠ Danger	Le carburant est extrêmement inflammable et ses vapeurs sont explosives. Il est interdit de fumer, d'approcher une flamme ou de provoquer des étincelles pendant le remplissage du réservoir. Le remplissage doit s'effectuer moteur à l'arrêt. Nettoyer toute trace de carburant avec un chiffon propre.

Positionner toujours le groupe électrogène sur un sol nivelé, plat et horizontal afin d'éviter que le carburant du réservoir ne se déverse sur le moteur. Le stockage et la manipulation des produits pétroliers seront faits conformément à la loi. Fermer le robinet à carburant (si équipé) lors de chaque remplissage. Remplir le réservoir à l'aide d'un entonnoir en prenant soin de ne pas renverser le carburant, puis revisser le bouchon sur le réservoir à carburant à l'issue de l'opération de remplissage. Ne jamais faire un appoint en carburant lorsque le groupe électrogène est en fonctionnement ou chaud.

1.3.7 Précautions contre les brûlures

⚠ Avertissement	Ne jamais toucher le moteur ni le silencieux d'échappement pendant le fonctionnement du groupe électrogène ou juste après son arrêt.

L'huile chaude entraîne des brûlures, aussi il faut éviter le contact avec la peau. S'assurer que le système n'est plus sous pression avant toute intervention. Ne jamais démarrer ni ne faire tourner le moteur avec le bouchon de remplissage d'huile enlevé, il y a risque de rejet d'huile.

1.3.8 Précautions d'utilisation des batteries

⚠ Danger	Ne jamais placer la batterie à proximité d'une flamme ou d'un feu N'utiliser que des outils isolés Ne jamais utiliser d'acide sulfurique ou d'eau acidifiée pour refaire le niveau d'électrolyte.

1.3.9 Protection de l'environnement

Ne jamais vidanger ou jeter l'huile moteur sur le sol, mais dans un réceptacle prévu à cet effet. Faire en sorte d'éviter, lorsque cela est possible, la réverbération des sons sur les murs ou autres constructions, le volume s'en trouverait amplifié. Si le silencieux d'échappement de votre groupe électrogène n'est pas équipé d'un pare-étincelles et doit être utilisé dans des zones boisées, broussailleuses ou sur des terrains herbeux non cultivés, faire très attention et veillez à ce que des étincelles ne provoquent pas d'incendie (débroussailler une zone assez large à l'endroit où vous prévoyez de placer votre groupe électrogène).

1.3.10 Danger des pièces tournantes

⚠ Avertissement	Ne jamais s'approcher d'une pièce tournante en fonctionnement avec des vêtements flottants ou des cheveux longs sans filet de protection sur la tête. Ne pas tenter d'arrêter, de ralentir ou de bloquer une pièce tournante en fonctionnement.

1.3.11 Capacité du groupe électrogène (surcharge)

Ne jamais excéder la capacité (en Ampère et/ou Watt) de la puissance nominale du groupe électrogène lors d'un fonctionnement en service continu.
Avant de connecter et de faire fonctionner le groupe électrogène, calculer la puissance électrique demandée par les appareillages électriques (exprimée en Watt). Cette puissance électrique est généralement indiquée sur la plaque de constructeur des ampoules, des appareils électriques, des moteurs, etc. Le total de toutes les puissances des appareils utilisés ne devra pas excéder en même temps la puissance nominale du groupe.

1.3.12 Conditions d'utilisation

Les performances mentionnées des groupes électrogènes sont obtenues dans les conditions de référence suivant l'ISO 3046-1 :
+27°C, 100 m au-dessus du niveau de la mer, degré hygrométrique égal à 60 %, ou
+20°C, 300 m au-dessus du niveau de la mer, degré hygrométrique égal à 60 %.
Les performances des groupes électrogènes sont réduites d'environ 4 % pour chaque plage d'augmentation de température de 10°C et/ou environ 1 % pour chaque élévation de hauteur de 100 m.

2. Description générale

2.1. Description du groupe (figure A)

Réservoir carburant (rep. 1)	Moteur (rep. 7)	Poignée démarreur (rep. 13)
Bouchon réservoir carburant (rep. 2)	Silencieux (rep. 8)	Robinet carburant (rep. 14)
Bouchons de remplissage huile (rep. 3)	Filtre à air (rep. 9)	Starter (rep. 15)
Bouchons vidange huile (rep. 4)	Contacteur moteur (rep. 10)	Filtre à carburant (Rep.16)
Prise de terre (rep. 5)	Démarreur réenrouleur (rep. 11)	Disjoncteur (rep 17)
Alternateur (rep. 6)	Prises domestiques (rep. 12)	Indicateur de niveau de carburant (rep 18)

3. Préparation avant mise en service

3.1. Vérification du niveau d'huile (figure A)

⚠	Vérifier avant chaque démarrage le niveau d'huile moteur

La vérification, comme l'appoint d'huile, sera faite le groupe posé sur une surface horizontale.

❶ Retirer le bouchon de remplissage (3) en le dévissant.
❷ Vérifier visuellement le niveau et faire l'appoint si nécessaire.
❸ Remplir à l'aide d'un entonnoir le carter d'huile jusqu'au débordement.
❹ Revisser le bouchon à fond dans le tube de remplissage.
❺ Vérifier l'absence de fuite.
❻ Essuyer l'excès d'huile avec un chiffon propre.

3.2. Vérification du niveau de carburant (figure A)

⚠ Danger	Arrêter le moteur avant d'effectuer le remplissage de carburant et faire le plein dans un endroit aéré. Ne pas fumer ou approcher de flammes vives ou d'étincelles près du lieu où le plein est effectué et près du lieu de stockage du carburant. N'utiliser que du carburant propre sans présence d'eau. Ne pas trop remplir le réservoir (il ne doit pas y avoir de carburant dans le col de remplissage). Après avoir fait le plein, vérifier que le bouchon du réservoir est correctement fermé. Faire attention à ne pas renverser de carburant pendant le remplissage du réservoir. Avant de mettre le groupe électrogène en marche, et si du carburant a été renversé, s'assurer que celui-ci a séché et que les vapeurs sont dissipées.

Vérifier le niveau de carburant sur l'indicateur de niveau (Rep18 fig A)et faire le plein jusqu'à l'indication « F ».

❶ Dévisser le bouchon (2) du réservoir à carburant.
❷ Remplir le réservoir (1) à l'aide d'un entonnoir en prenant soin de ne pas renverser de l'essence.
❸ Revisser le bouchon sur le réservoir à carburant.

3.3. Mise à la terre du groupe

Pour raccorder le groupe à la terre, utiliser un fil de cuivre de 10 mm2 fixé à la prise de terre du groupe et à un piquet de terre en acier galvanisé enfoncé de 1 mètre dans le sol. Cette mise à la terre dissipe par ailleurs l'électricité statique engendrée par les machines électriques.

3.4. Emplacement d'utilisation

Placer le groupe électrogène sur une surface plane et horizontale et suffisamment résistante pour que le groupe ne s'enfonce pas (l'inclinaison du groupe, dans chaque sens, ne doit en aucun cas dépasser 10°).
Choisir un endroit propre, aéré et abrité des intempéries et prévoir le ravitaillement en huile et carburant à proximité du lieu d'utilisation du groupe, tout en respectant une certaine distance de sécurité.

4. Utilisation du groupe

4.1. Procédure de mise en marche (figures A et B)

❶ Vérifier que le câbles de terre soit bien raccordé à la vis (rep. 5, fig A)
❷ Ouvrir le robinet de carburant (rep.14, fig. A) situé sous le réservoir.
❸ Placer le contacteur de démarrage/arrêt (rep. 10, fig. A) sur la position contact « **I** ».
❹ Tirer sur la manette du starter (rep. 15, fig. B).
❺ Saisir la poignée du lanceur (rep. 13, fig. A) puis tirer lentement celle-ci jusqu'à sentir une certaine résistance, puis faire revenir lentement la poignée contre le lanceur.
Ressaisir la poignée du lanceur puis tirer fortement et rapidement sur la poignée (à 2 mains si nécessaire). Le moteur démarre. Faire revenir lentement à la main la poignée du lanceur contre le lanceur.
❻ Lorsque le moteur a démarré, attendre que la température du moteur commence à s'élever puis ramener graduellement la tirette du starter vers sa position initiale.

4.2. Fonctionnement (figure A)

Lorsque le moteur commence à se réchauffer, amener graduellement la tirette du starter (15) sur la position d'ouverture.
Lorsque le groupe a stabilisé sa vitesse :

❶ Vérifier que le disjoncteur (17) est enclenché.

❷ Brancher la ou les prises mâles dans la ou les prises femelles du groupe.

Nota	Nos groupes électrogènes sont équipés de prises de type « Schucco ». Dans le cas, exceptionnel, d'impossibilité de branchement de vos appareils électriques, un adaptateur sera fourni gratuitement sur simple demande auprès de agences commerciales (fournir une preuve d'achat). N° Indigo 0 825 004 002

4.3. Arrêt (figure A)

⚠ Avertissement	Après l'arrêt du groupe, le moteur même éteint continue à dégager de la chaleur La ventilation appropriée du groupe électrogène doit être assurée après son arrêt. Pour arrêter le groupe électrogène d'une façon urgente, placer le contacteur moteur sur arrêt «**O**».

❶ Débrancher les prises pour laisser le moteur tourner à vide pendant 1 ou 2 mn.

❷ Placer le contacteur moteur (10) sur «**O**», le groupe s'arrête.

❸ Fermer le robinet de carburant (14).

5. Protections (si équipé, voir tableau de caractéristiques)

5.1. Sécurité d'huile

Cette sécurité a été conçue pour prévenir tout endommagement du moteur à cause d'un manque d'huile dans le carter moteur. Elle arrête automatiquement le moteur. Si le moteur s'arrête et ne redémarre pas, vérifier le niveau d'huile moteur avant de procéder à la recherche d'une autre cause de panne.

5.2. Disjoncteur

Le circuit électrique du groupe est protégé par un ou plusieurs interrupteurs magnétothermiques, différentiels ou thermiques. D'éventuelles surcharges et/ou court-circuits font interrompre la distribution d'énergie électrique.

6. Programme d'entretien

6.1. Rappel de l'utilité

La fréquence de l'entretien et les opérations à effectuer sont décrites dans le programme d'entretien.
Toutefois, il est précisé que c'est l'environnement dans lequel fonctionne le groupe électrogène qui détermine ce programme. Aussi, si le groupe électrogène est utilisé dans des conditions sévères, il y a lieu d'adopter des intervalles, entre opérations, plus courts. Ces périodes d'entretien s'appliquent seulement aux groupes fonctionnant avec du carburant et de l'huile conformes aux spécifications données dans ce livret.

6.2. Tableau d'entretien

Effectuer les opérations d'entretien à la première de chaque échéance atteinte / élément		A chaque utilisation	premier mois ou 20 heures	3 mois ou 50 heures	6 mois ou 100 heures	Chaque année ou 300 heures
Huile moteur	Vérifier le niveau	•				
	renouveler		•		•	
Filtre à air	Vérifier	•				
	Nettoyer			•		
Bougie d'allumage	Vérifier – nettoyer			•		
Pare-étincelles	Nettoyer				•	
Coupelle à sédiments	Nettoyer				•	
Nettoyage du groupe électrogène					•	
Jeu aux soupapes *	Vérifier - régler					•
Filtre carburant	nettoyer					•
Réservoir d'essence *	nettoyer					•
Batterie	Vérifier	Mensuellement				
Conduite d'essence	Vérifier (remplacer si nécessaire) *	Tous les 2 ans				

Nota : * ces opérations doivent être confiées à un de nos agents

7. Méthode d'entretien

7.1. Nettoyage du filtre à air (figure F)

⚠ Danger	Ne jamais utiliser d'essence ou de solvant à point d'éclair bas pour le nettoyage de l'élément du filtre à air, un incendie ou une explosion peut en résulter.

❶ Déposer le couvercle du filtre à air (rep.1) en déclipsant les 2 agrafes (rep. 2,) puis enlever l'élément en mousse (rep. 3).

❷ Laver l'élément en mousse (rep. 3) avec un détergent ménager dilué dans de l'eau tiède puis le rincer à fond ou le laver dans un solvant non inflammable ou à point éclair élevé. Laisser sécher complètement.
Tremper l'élément dans de l'huile moteur propre et l'essorer afin d'enlever l'huile en excès. Le moteur fumera au premier démarrage si trop d'huile est restée dans la mousse.

❸ Réinstaller le filtre à air et le couvercle dans l'ordre inverse du démontage.

7.2. Nettoyage de la coupelle à sédiments (Figures A et C)

❶ Fermer le robinet de carburant (Rep.14, Fig. A).

❷ Dévisser le bouchon (Rep.1, Fig. C) afin de vidanger le carburant.

❸ Remonter et resserrer le bouchon (Rep.1, Fig. C).

❹ Déposer la coupelle à sédiments (Rep. 1, Fig. C) et le joint (Rep. 2, Fig. C).

❺ Laver la coupelle (Rep. 1, Fig. C) avec un solvant non inflammable ou ayant un point d'éclair élevé. La sécher complètement.

❻ Remonter le joint et la coupelle.

❼ Serrer la coupelle.

❽ Ouvrir le robinet de carburant (Rep.14, Fig. A) et vérifier qu'il n'y a pas de fuites.

7.3. Renouvellement de l'huile moteur (figure D)

Vidangez l'huile lorsque le moteur est encore chaud afin d'assurer une vidange rapide et complète.

❶ Retirer le bouchon-jauge de remplissage (1) et le bouchon de vidange (2) et vidanger l'huile dans un récipient approprié.

❷ A l'issue, revisser et resserrer le bouchon de vidange (2).

❸ Faire le plein du carter d'huile moteur avec de l'huile recommandée.

❹ Mettre en place et serrer bouchon-jauge de remplissage (1).

❺ Vérifier l'absence de fuite d'huile après remplissage.

❻ Essuyer avec un chiffon propre toute trace d'huile.

7.4. Nettoyage du pare-étincelles (Figure A)

❶ Retirer la vis de fixation du pare-étincelles (8) et retirer le pare-étincelles du silencieux.

❷ Décalaminer l'écran du pare-étincelles à l'aide d'une brosse métallique en faisant attention à ne pas endommager l'écran du pare-étincelles.

❸ Reposer l'ensemble dans l'ordre inverse de la dépose.

7.5. Nettoyage filtre à carburant (Figure A)

⚠ Danger	Le carburant est une substance extrêmement inflammable qui peut exploser dans certaines conditions. Ne pas fumer ni approcher de flammes ou étincelles. Après la repose du filtre, vérifier l'absence de fuites et s'assurer que la zone est bien sèche avant de mettre le groupe électrogène en marche.

❶ Fermer le robinet de carburant (14).

❷ Devisser le bouchon du réservoir (2).

❸ Retirer le filtre à carburant (16) et le vider eventuellement de toute inpureté en le lavant avec un solvant.

❹ Remettre le filtre à carburant dans l'orifice du bouchon du réservoir.

❺ Remettre le bouchon du réservoir.

7.6. Contrôle de la bougie d'allumage (figure E)

❶ Déposer le capuchon de la bougie d'allumage et utiliser une clé à bougie pour déposer la bougie d'allumage.

❷ Inspecter visuellement la bougie d'allumage et la jeter si les électrodes sont usées ou si l'isolant est fendu ou écaillé. En cas de réutilisation nettoyer la bougie avec une brosse métallique.

❸ Mesurer visuellement l'écartement des électrodes à l'aide d'un calibre d'épaisseur. L'écartement doit être de 0,70-0.80 mm. Vérifier que la rondelle de la bougie d'allumage est en bon état et visser la bougie à la main pour éviter de fausser les filets.

❹ Après avoir mis la bougie en place, la serrer à l'aide d'une clé à bougie pour comprimer la rondelle.
Nota : Pour l'installation d'une bougie neuve, serrer de 1/2 tour après son assise pour comprimer la rondelle. Pour l'installation d'une ancienne bougie, serrer de 1/8 –1/4 de tour après l'assise de la bougie pour comprimer la rondelle.

7.7. Contrôle des boulons, écrous et vis

Un contrôle quotidien et minutieux de toute la visserie est nécessaire afin de prévenir tout incident ou panne.

❶ Inspecter l'ensemble du groupe électrogène avant chaque démarrage ainsi qu'après chaque utilisation.

❷ Resserrer toutes les vis qui prendraient du jeu.
Nota : Le serrage des boulons de culasse sera effectué par un spécialiste. Consulter votre agent régional.

7.8. Nettoyage du groupe

❶ Enlever autour du pot d'échappement toutes les poussières et débris et nettoyer le groupe à l'aide d'un chiffon et d'une brosse (le lavage au jet d'eau est déconseillé, et le nettoyage avec un nettoyeur haute pression est interdit).

❷ Nettoyer avec attention les entrées et sorties d'air moteur et alternateur.

❸ Vérifier l'état général du groupe et changer les pièces défectueuses le cas échéant.

8. Stockage du groupe

Les groupes électrogènes devant être inutilisés pendant un longue durée doivent subir des opérations particulières en vue de leur bonne conservation. S'assurer que l'aire de stockage n'est pas poussiéreuse ou humide. Nettoyer l'extérieur du groupe électrogène et appliquer un produit antirouille.

❶ Fermer le robinet de carburant (position **O**), retirer la coupelle à sédiments et la vider.

❷ Ouvrir le robinet de carburant (position **I**) et vidanger l'essence du réservoir dans un récipient approprié.

❸ Remettre la coupelle à sédiments en place et la serrer à fond.

❹ Vidanger le carburateur en desserrant la vis de vidange. Recueillir l'essence dans un récipient approprié.

❺ Remplacer l'huile moteur.

❻ Retirer la bougie et verser environ 15 ml d'huile dans le cylindre puis remonter la bougie.

❼ Faire tourner le moteur à l'aide du lanceur et le contacteur moteur sur la position « **O** ».

❽ Nettoyer le groupe électrogène et recouvrir le moteur pour le protéger de la poussière.

❾ Entreposer le groupe électrogène dans un endroit propre et sec.

9. Recherche de pannes mineures

Le moteur ne démarre pas	Causes probables	Actions correctives
	Groupe électrogène mis en charge pendant le démarrage	Enlever la charge
	Niveau d'essence insuffisant	Faire le plein d'essence
	Robinet de carburant fermé	Ouvrir le robinet
	Alimentation en carburant obturée ou fuyante	Faire remettre le système en état de marche
	Filtre à air obturé	Nettoyer le filtre à air
	Commande sur «**O**»	Mettre la commande sur «**I**»
Le moteur s'arrête	Causes probables	Actions correctives
	Ouvertures de ventilation obturées	Nettoyer les protecteurs d'aspiration et de refoulement
	Surcharge probable	Contrôler la charge
Pas de courant électrique	Causes probables	Actions correctives
	Disjoncteur déclenché	Mettre le disjoncteur en service
	Disjoncteur défectueux	Faire vérifier, réparer ou remplacer
	Prise femelle défectueuse	Faire vérifier, réparer ou remplacer
	Cordon d'alimentation des appareils défectueux	Changer le cordon
	Alternateur défectueux	Faire vérifier, réparer ou remplacer
Déclenchement disjoncteur	Causes probables	Actions correctives
	Équipement ou cordon défectueux	Faire vérifier, réparer ou remplacer

10. Caractéristiques

Modèles	SH 4000
Type du moteur	Honda GX 270
Puissance 50 Hz (Watt)	4000
Puissance maxi 50 Hz (KVA) Cos φ 0,8	5
Disjoncteur	●
Sécurité d'huile	●
Niveau sonore C.E.E. (Lwa)	97
Poids en kg	64
Dimensions L x l x h en cm	71 x 57 x 49
Huile recommandée	SAE 10W-30
Carburant recommandé	Essence sans plomb, indice d'octane 86 ou plus
Capacité du réservoir de carburant en L	12
Consommation en L/h	1,9
Bougie	« NGK »BPR6ES – « DENSO »W20EPR-U

● : série ○ : option X : impossible

11. Section des câbles

Intensité débitée (A)	Longueur des câbles		
	0 – 50 mètres	51 – 100 mètres	101 –150 mètres
6	1.5 mm^2	1.5 mm^2	2.5 mm^2
8	1.5 mm^2	2.5 mm^2	4.0 mm^2
10	2.5 mm^2	4.0 mm^2	6.0 mm^2
12	2.5 mm^2	6.0 mm^2	10.0 mm^2
16	2.5 mm^2	10.0 mm^2	10.0 mm^2
18	4.0 mm^2	10.0 mm^2	10.0 mm^2
24	4.0 mm^2	10.0 mm^2	16.0 mm^2
26	6.0 mm^2	16.0 mm^2	16.0 mm^2
28	6.0 mm^2	16.0 mm^2	16.0 mm^2

12. Déclaration de conformité "C.E."

Nom et adresse du fabricant
SDMO, 12 bis rue de la Villeneuve, CS 92848, 29228 BREST CEDEX 2
Description de l'équipement

Produit	Groupe électrogène
Marque	SDMO
Type	SH 4000

G. Le Gall, représentant habilité du fabricant, déclare que le produit est en conformité avec les Directives CE suivantes :
98/37/EC / *Directive machines*.
73/23/EC / *Directive basse tension*
89/336/EC / *Directive compatibilité électromagnétique*
2000/14/EC / *Directive relative aux émissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur*
Références des normes harmonisées utilisées

- EN12601/EN1679-1/EN 60204-1
- IEC 34.1/EN 60034-1
- EN 50081-2 / EN 50082-2

07/2003
G. Le Gall